



# COMMUNE DE KNOERINGUE



**INFORMATIONS MUNICIPALES  
1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> TRIMESTRES 2017**

# Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du LUNDI 30 JANVIER 2017

## AFFAIRES FINANCIERES

### Vente de terrain

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de vendre aux époux PITIOT Alexandre et Vanessa la parcelle communale n° 158, située en section 15 d'une superficie de 1 123 m<sup>2</sup> au prix de 13 500€/are, représentant un coût global de 151 605.00 €.

## URBANISME

### Documents d'urbanisme

Documents d'urbanisme	Lieu/Adresse	Motif	Avis
CU Gautrais Thierry	5, rue des Prés	CU d'information	En cours
DP Schluraff Christian	30b, rue de Bâle	Cheminée avec tubage inox en extérieur	En cours

### SAINT-LOUIS AGGLOMERATION - Transfert de la compétence « PLU, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la communauté d'agglomération Saint-Louis Agglomération Alsace 3 Frontières

Le Conseil Municipal, considérant l'intérêt pour la commune de conserver la compétence « plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale », décide de s'opposer au transfert de la compétence « plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la Communauté d'Agglomération Saint-Louis Agglomération.

## TRAVAUX 2017

Il est décidé, dans les grandes lignes, de programmer pour 2017 :

- l'enfouissement des réseaux (sur deux, voire trois ans...) rue de Bâle et rue d'Altkirch,
- la poursuite des travaux de mise en accessibilité de l'église et de la mairie,
- la peinture des murs intérieurs de la salle polyvalente,
- le changement des volets de cave de l'ancienne école,
- le remplacement de la décoration extérieure de Noël,
- l'étude de la sécurisation routière des entrées du village,
- l'aménagement de l'aire de jeux,
- le curage de la rhizosphère et sa replantation...

## CHASSE

Il est demandé à l'adjudicataire de la chasse d'informer la mairie par courrier des dates de battues afin de pouvoir diffuser l'information à l'ensemble de la population.

# Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du LUNDI 3 AVRIL 2017

## VOTE du TAUX des TAXES LOCALES

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les taux des taxes directes locales à l'identique de ceux pratiqués en 2016, à savoir :

- taxe d'habitation : **18.94 %**
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **12.70 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties soit : **83.08 %**

## BUDGET COMMUNAL

### Compte administratif communal 2016

Le Compte Administratif 2016 de la Commune, rigoureusement identique au Compte de Gestion du Comptable Public, présente un excédent global de clôture de 597 305.67 €.

### Affectation des résultats

Le Conseil,

- ayant constaté un excédent de fonctionnement de 494 665.46 € et un excédent d'investissement de 102 640.21 €,
- ayant constaté l'excédent global de clôture du compte administratif 2016, qui s'élève à 597 305.67 €,

décide, à l'unanimité,

- d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement à la section d'investissement, soit 123 984.79 € au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés), et 370 680.67 € au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté).
- d'affecter l'excédent d'investissement de 102 640.21€ au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté).

### Budget Primitif Communal 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de Budget Primitif Communal 2017 pour approbation.

La section de fonctionnement présente un budget sur-équilibré pour des dépenses s'élevant à 387 600.00 € et des recettes à 679 630.67 €,

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 532 625.00 €.

## **Subvention au Service de l'Eau et Assainissement**

En raison d'éventuelles interventions sur des ruptures de canalisations, il convient, afin de pouvoir couvrir des frais de réparation à venir, de solliciter, auprès du budget communal une subvention de 40 000.00 €.

Au vu des explications données par Monsieur le Maire et de la nécessité de la démarche, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'allouer cette subvention au budget de l'Eau et Assainissement.

### **Subvention aux associations**

<b>Association</b>	<b>Montant de la subvention</b>
Ligue contre le cancer	80,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Knoeringue	250,00 €
Chorale Sainte Cécile de Knoeringue	200,00 €
Institut Médico Educatif de Bartenheim	100,00 €
Bibliobus du Haut-Rhin	50,00 €
Association des Amis des Landes	40,00 €
APAMAD - APALIB	390,00 €
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers	160,00 €
Association Locale de Soins Infirmiers à Domicile	40,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Communauté de Communes	100,00 €
Association pour la Sauvegarde du Landskron	65,00 €
Delta Revie	120,00 €
ALUT Association Ludovicienne de la téléalarme	40,00 €
Fondation du patrimoine	50,00 €
Subventions voyages scolaires et éducatifs	2 800,00 €
Subventions diverses	515,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 000,00 €</b>

Les montants figurant ci-dessus sont inscrits au budget primitif 2017.

## **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

### **Compte administratif Eau et Assainissement 2016**

Le Compte Administratif 2016 du Service de l'Eau et de l'Assainissement, rigoureusement identique au Compte de Gestion du Comptable Public, présente un excédent global de clôture de 126 151.87 €.

### **Affectation des résultats**

Le Conseil,

- ayant constaté un excédent de fonctionnement de 17 583.80 € et un excédent d'investissement de 108 568.07 €,
- ayant constaté l'excédent global de clôture du compte administratif 2016, qui s'élève à 126 151.87 €,

décide, à l'unanimité, d'affecter 17 583.80 € au compte 002 (résultat d'exploitation reporté), et 108 568.07 € au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté).

## Prix de l'eau

Le Conseil Municipal décide, à la majorité, de maintenir le prix du m<sup>3</sup> d'eau à 1.35 €.

## Budget Primitif Eau et Assainissement 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de Budget Primitif Eau et Assainissement 2017 pour approbation.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 140 510.80 €,  
Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 179 878.87 €.

## URBANISME

### Documents d'urbanisme

Monsieur le Maire présente les différentes demandes déposées en mairie depuis le dernier Conseil Municipal :

Documents d'urbanisme	Lieu/Adresse	Motif	Avis
CU Pitiot Alexandre	Impasse des Vergers	CU d'information - construction d'une maison	Favorable
CU Weigel Igor	14, rue de l'Eglise	CU d'information	Favorable
DP Sellhorn Sabine	17, rue du Gué	Enclos pour chats	Favorable
DP Litzler Christian	9, rue de Bâle	Bardage bois de la façade + création d'un toit sur façade	Favorable
DP Burgy Michel	32, rue d'Altkirch	Clôture	Favorable
DP Scholler Germaine	1a, rue d'Altkirch	Ravalement de façade	Favorable
DP Wilhelm Paulette	Impasse des Vergers	Clôture	Favorable
PC Pitiot Alexandre	Impasse des Vergers	Maison d'habitation	En cours
PC Rapp Marie Christiane	Rue des Romains	Maison d'habitation	En cours
PC Earl les Ecuries	Ecurie des Prés	Annexe pour poulinière	En cours
PC modificatif Gutzwiller Laurent	27, rue de Bâle	Maison d'habitation	En cours

## **AFFAIRES FINANCIERES**

### **Indemnités des élus**

Par délibération du 16 avril 2014 du conseil municipal, les indemnités de fonction des élus ont été fixées par référence à l'indice brut terminal 1015 de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'indice 1022 est devenu l'indice brut terminal. Ce dernier deviendra l'indice 1028 au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (décret n°2017-85 du 26 janvier 2017).

Afin de faire bénéficier les élus de ces évolutions, le conseil municipal décide, à l'unanimité, que les taux fixés dans la délibération de ce jour s'appliquent, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2017, non plus à l'indice 1015 mais à l'indice brut terminal de la fonction publique en vigueur.

## **AFFAIRES SCOLAIRES**

### **Conseil d'école maternelle**

A l'ordre du jour figuraient :

- la fête de la Chandeleur, le carnaval,
- la sortie au Markstein et au cirque au mois de juin,
- la randonnée avec les parents en fin d'année scolaire...

### **Conseil d'école primaire**

Il y aura pour la rentrée prochaine 75 élèves au lieu de 85 cette année... Malgré la fermeture d'une classe, l'école de Knoeringue restera ouverte...

Madame MARGUET Joëlle a fait savoir qu'elle cessait son activité d'intervenante en allemand.

Les sorties scolaires à la piscine reprendront d'avril jusqu'en juin.

D'autres points ont encore été évoqués, notamment :

- l'organisation de la classe verte,
- l'intervention pédagogique de la Gendarmerie sur la Prévention Routière,
- une sortie éventuelle à l'Ecomusée en fin d'année.

## **POS / PLU**

Le compte - rendu de la réunion du 2 mars dernier est consultable en mairie. La réunion publique se tiendra ce jeudi 6 avril 2017. La prochaine étape consiste en la préparation de l'enquête publique.

# Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du LUNDI 15 MAI 2017

## TRAVERSEE des ROUTES

L'ensemble du Conseil s'est déplacé sur site rue de Bâle - devant l'Eglise direction restaurant Scholler - pour se rendre compte de la situation en vue de futurs travaux de sécurisation.

Trois devis ont été proposés pour le choix d'un bureau d'études chargé d'encadrer ces travaux à venir :

- Berest, pour un coût total de 8 600.00 €
- IVR, pour un coût total de 6 000.00 €
- Cocyclique, pour un coût total de 6 720.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de choisir l'offre proposée par IVR pour un coût global de 6 000.00 € TTC.

## PLU

Monsieur le Maire informe que l'enquête publique pourrait débuter courant septembre pour une finalisation du PLU éventuellement en fin d'année.

Tous les permis de construire enregistrés en ce moment font l'objet d'un sursis à statuer jusqu'à approbation du PLU.

## URBANISME

### Documents d'urbanisme

Documents d'urbanisme	Lieu/Adresse	Motif	Avis
CU Me Basch	Kellacker	CU d'information	En cours
DP Maigret Jean Paul	14, rue des Prés	Véranda de 30 m <sup>2</sup>	Demande de PC à formuler
DP Fontaine Antoine	11b, rue d'Altkirch	Pergola climatique	En cours
DP Klink Nathalie	18, rue Eugène Wacker	Ravalement de façade	Favorable
DP Stern Christian	31, rue de Bâle	Pose de claustra en bois	En cours
DP Stern Christian	31, rue de Bâle	Serre en aluminium	En cours
PC Carré Est (Terry Jullière)	17, rue d'Altkirch	Immeuble collectif	En cours
PC Riss Margot	Rue d'Altkirch	Modification du chemin d'accès	En cours

Un débat relatif au permis de construire déposé par Carré Est a été mené : plusieurs questions restent en suspens, notamment :

- l'aspect paysager de l'ensemble en entrée de village,
- la place de stationnement (places visiteurs, place handicapés, garage souterrain...)
- la pente de toit...

Monsieur le Maire se charge de prendre contact auprès du gérant aux fins d'éclaircissement.

## **RENOUVELLEMENT du BUREAU de l'Association Foncière - désignation des représentants des propriétaires**

Le Conseil Municipal est appelé à procéder à la désignation des propriétaires fonciers devant siéger au sein du bureau de l'Association Foncière de Knoeringue, à compter de 2017.

Les candidats suivants ont été proposés : MM. GROELLY Patrick, GENG Caroline, GUTZWILLER Laurent, MERTZ Véronique, SCHLURAFF Nadia.

Puis Monsieur le Maire procède à l'élection.

Ont obtenu :

- GROELLY Patrick, 9 voix
- GUTZWILLER Laurent, 9 voix
- MERTZ Véronique, 9 voix
- GENG Caroline, 9 voix
- SCHLURAFF Nadia, 9 voix

Ils sont donc proclamés membres de l'Association Foncière de Knoeringue, au titre des représentants des propriétaires fonciers.

### **Membres titulaires :**

- GROELLY Patrick, 7, rue des Romains à Knoeringue,
- GUTZWILLER Laurent, 27, rue de Bâle à Knoeringue
- MERTZ Véronique, 2, rue de Bâle à Knoeringue

### **Membres suppléants :**

- GENG Caroline, 2, Impasse des Vergers à Knoeringue
- SCHLURAFF Nadia, 9, rue de l'Eglise à Knoeringue

Monsieur le Maire fait également savoir que par lettre du 19 septembre 2016 la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin a procédé à la désignation de ses candidats, soient :

### **Membres titulaires :**

- RUEHER Mathieu, 2, rue de l'Eglise à Knoeringue
- FRISCH François, 2, rue Eugène Wacker à Knoeringue
- RAPP Paul, 8, rue du Général de Gaulle à Knoeringue

### **Membres suppléants :**

- WIRTZ Daniel, 1, rue de Ranspach à Knoeringue,
- MUNCH Philippe, 15, rue de Willer à Grentzingen (Illtal).

## DIVERS

### Affaires financières

Monsieur le Maire présente un devis concernant le remplacement du volet-cave à l'ancien Presbytère établi par l'Entreprise Charpente Schmitt pour un coût global de 2 748 € TTC. Le devis est accepté à l'unanimité.

### Informations diverses

- L'opération Brioches se déroulera du 5 au 10 septembre 2017,
- La Fédération des Chasseurs fait état de problèmes survenant au moment des battues de chasse : des usagers irrespectueux des consignes de sécurité créent un stress auprès des animaux qui dégradent par voie de conséquences les forêts et en particulier l'écorce des arbres (cerfs). La Fédération demande aux maires de prendre un arrêté ayant pour objectif la réduction à minima des activités dérangeantes des milieux naturels dans le temps et l'espace, ainsi que la mise en application de la réglementation en vigueur de l'usage des chemins vicinaux, permettant ainsi d'endiguer ces perturbations croissantes.
- Remerciements du collège pour la participation communale au financement du voyage scolaire effectué par KAYE Sophie et SCHLAEFLIN Loïc à l'Euro Space Center en Belgique.
- Saint-Louis Agglomération : Madame MERTZ Véronique rend compte de la réunion de la Commission Mobilité et Transports Urbains au cours de laquelle il a été dit que le TAD (Transport A la Demande) allait être maintenu et éventuellement développé et renforcé au sein des communes non desservies par le Distribus.

## Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du LUNDI 19 JUIN 2017

### TRAVERSEE des ROUTES

#### Comptage du trafic routier

Dans le cadre de la sécurisation du village, une opération préalable de comptage de trafic automobile a été réalisée par l'Entreprise Vialis en 5 points du 9 au 15 juin 2017.

- Rue d'Altkirch (vers Berentzwiller)
- Rue d'Altkirch (vers Ranspach le Haut)
- Rue de Bâle (vers Folgensbourg)
- Rue de Bâle (devant l'école)
- Rue de Muespach.

Les rapports sont consultables en mairie.

#### Travaux de voirie sur Route Départementale - enfouissement des réseaux

Il a été dit, au cours de la réunion du 7 juin 2017 rassemblant les représentants communaux, du cabinet IVR, du Département, du Syndicat d'électricité, de Rosace et le responsable de Saint-Louis Agglomération en charge des travaux de voirie, que :

- pour fixer la ou les zones de travaux ainsi que les principes d'aménagement, l'étude de sécurité doit être réalisée rapidement,
- pour cerner les différents budgets, des diagnostics sont nécessaires (AEP, assainissement, amiante et HAP - Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques - étude de sol, éclairage...),
- un plan et un chiffrage des travaux devront ensuite être réalisés (besoin d'un relevé topographique...),
- les demandes d'accompagnement et d'aides pourront être lancées (Bureau Technique et Département)
- une planification des travaux pourra être faite,
- la commune fera éventuellement le choix de réaliser les réseaux secs en priorité.

Monsieur LUSY Bruno, responsable du service de l'eau et de l'assainissement de Saint-Louis Agglomération, à la lecture de ce compte-rendu, émet l'idée selon laquelle un projet de planning prévisionnel de réalisation des différentes prestations à réaliser, compte tenu des annonces des différents intervenants à cette réunion, aurait permis d'éclairer tout le monde et aurait donné une lisibilité à la commune sur l'ordonnancement des actes à conclure.

### **Documents d'urbanisme**

Monsieur le Maire présente les différentes demandes déposées en mairie depuis le dernier Conseil Municipal :

Documents d'urbanisme	Lieu/Adresse	Motif	Avis
CU Munch Patrick	Rue du Gal de Gaulle	CU d'information	En cours
DP Schaeerer Jean Luc	21, rue du Gué	Clôture en bois	En cours
DP Litzler Christian	9, rue de Bâle	clôture	En cours
DP Wencker Philippe	14, rue de l'Eglise	Clôture	En cours
PC Maigret Jean Paul	14, rue des prés	Véranda de 30m <sup>2</sup>	En cours

### **AFFAIRES SCOLAIRES**

#### **Subvention scolaire**

Le Conseil Municipal décide l'octroi d'une subvention de **39 Euros** (13 €/jour pendant 3 jours) à :

- BOURDIER Basile,

pour le voyage scolaire en Alsace du 18 au 20 mai 2017.

#### **Rythmes scolaires**

Madame Caroline GENG fait savoir que, suite à un sondage initié par les délégués des parents d'élèves au conseil d'école, la grande majorité d'entre eux souhaite un retour à la semaine de 4 jours.

Le conseil d'école qui se réunira lundi 26 juin 2017 décidera, ou non, de ce changement de rythme scolaire.

## AFFAIRES FINANCIERES

### Dotations

Monsieur le Maire informe les membres présents que les fiches de notification des diverses dotations versées à la commune ont été éditées et qu'elles sont quasi conformes aux sommes prévues au Budget Primitif 2017.

Dotation forfaitaire : 21 784 € (23 000 € prévus au BP)

Dotation de Solidarité Rurale (DSR) : 6 361 € (5 500 € prévus au BP)

Dotation Nationale de Péréquation (DNP) : 11 606 € (10 000 € prévus au BP)

Dotation Elu Local : 2 962 € (2 500 € prévus au BP)

Les chiffres ainsi notifiés devraient produire un petit excédent de dotation de l'ordre de 1 700 € (par rapport aux prévisions budgétaires) sur l'ensemble de l'année 2017.

### Fonds National de péréquation des ressources intercommunales et communales - FPIC 2017

La fiche de ventilation définitive selon la répartition de droit commun du prélèvement au titre du FPIC entre Saint-Louis Agglomération et la commune de Knoeringue a été éditée.

Il incombe à la commune de Knoeringue de verser la somme de 5 873 €.

### SAINT-LOUIS AGGLOMERATION - Motion à l'attention du conseil d'administration de l'Euroairport

Des statistiques publiées au début de l'année 2017 font état d'un accroissement significatif et continu depuis 2012 du nombre d'envols la nuit entre 23 heures et 6 heures le matin depuis l'EuroAirport.

Cet accroissement doit être mis en relation avec l'augmentation des interpellations légitimes auxquelles doivent répondre les élus des communes riveraines de l'aéroport au sujet des nuisances sonores nocturnes générées par les envols entre 23 heures et 6 heures le matin.

Force est de constater que cette tranche horaire est particulièrement sensible pour la population car les émergences de bruit à chaque décollage sont perçues de manière amplifiée durant cette période de nuit où chacun a le droit de bénéficier d'un repos nocturne de qualité.

Si l'EuroAirport est un vecteur essentiel de la vie économique et sociale du bassin de vie de la Région des 3 Frontières, son développement peut et doit rester compatible avec les attentes de bien-vivre des populations riveraines.

Pour préserver la qualité de vie de nos concitoyens et sans que cela ne pénalise aucunement le développement des activités de l'EuroAirport, le Conseil Municipal de Knoeringue

- exige l'interdiction de tout décollage d'avion entre 23 heures et 6 heures du matin, interdiction appliquée par de nombreux aéroports,
- demande, par ailleurs, pour réduire globalement les nuisances
  - que l'envol direct vers le Sud soit privilégié pour tous les vols à destination du Sud,
  - que les décollages vers le Sud soient systématiquement effectués en seuil de piste.

## DIVERS

En divers sont évoqués les points suivants :

- Le démontage éventuel de la ruche sur le terrain du Dorfhüs,
- Le dépôt de pneus qu'il convient de dégager,
- L'entame des travaux de peinture de la salle polyvalente.
- Les Pacs (Pacte Civil de Solidarité) seront enregistrés en mairie dès le 1<sup>er</sup> novembre 2017.

En effet, le décret n° 2017-889 du 6 mai 2017 est venu préciser les modalités de transfert, de l'enregistrement, de la modification et de la dissolution des Pactes Civiles de Solidarité. Actuellement du ressort des Tribunaux d'Instance, les Pacs relèveront des Officiers d'Etat Civil à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, comme prévu par la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est l'officier de l'Etat Civil du lieu de résidence commune des futurs partenaires qui sera compétent. En cas d'empêchement grave à la fixation de la résidence commune, c'est l'Officier de l'Etat Civil de la commune où se trouve la résidence de l'une des parties qui sera compétent.

Le Maire pourra déléguer la gestion des Pacs à un ou plusieurs fonctionnaires municipaux titulaires.

## VIE ASSOCIATIVE et COMMUNALE

### GRANDS ANNIVERSAIRES DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2017.

**Mme GUTZWILLER Agnès**

1 rue de Bâle  
née le 14 février 1932  
**85 ans**



**Mr UEBERSCHLAG Oscar**

4 rue du Général de Gaulle  
né le 27 juin 1932  
**85 ans**



## **HAUT-RHIN PROPRE LE SAMEDI 23 MARS 2017.**

A l'initiative du département mais également de nos sapeurs-pompiers et de la municipalité, de nombreux bénévoles jeunes et moins jeunes ont sillonné les abords et fossés de nos routes à la recherche de détritus en tous genres jetés par des personnes en manque de civisme. La collecte s'est conclue par un verre de l'amitié bien sympathique servi sur le parking de la maison des associations.

**Un grand merci aux participants et aux organisateurs.**



## **GRILLADE DES POMPIERS LES 24 ET 25 JUIN.**

Comme tous les ans à la même époque, nos sapeurs-pompiers, épaulés par leur famille, ont organisé sous un soleil chaleureux leur traditionnelle grillade. Vous êtes venus nombreux profiter des grillades et de l'excellent pot au feu mais surtout de la convivialité d'un tel rendez-vous.

**Un grand merci à Philippe BOHRER et son équipe pour cette animation toujours très appréciée.**



## DIVERS

### SORTIE DE FIN D'ANNEE DES ENFANTS DE LA MATERNELLE.

Le mardi 20 juin les 3 classes ont pris le bus pour se rendre au Cirko Markstein pour une journée de spectacle.

Le matin une balade contée sur le thème de l'eau leur était proposée. Après une pause casse-croute bien méritée ils ont pu assister à un spectacle sous chapiteau intitulé 'le ventre et l'arbre'.



## BALADES AUTOUR DE KNOERINGUE.



Profitez des agréables matinées ou soirées pour découvrir les alentours de votre village. Sur le parking de la salle polyvalente vous trouverez le panneau ci-dessus avec les différents itinéraires mis en place sur l'ancienne communauté de communes de 'la porte du Sundgau' ainsi que la petite randonnée de 4 km avec un dénivelé de 65 mètres fléchée sur notre commune.

Cette petite boucle vous conduira par l'écurie des Prés et le réservoir d'eau du village en découvrant les 3 massifs du Jura, des Vosges et de la Forêt Noire avec de belles vues sur Knoeringue (voir la photo sur la 1ère page).



Cette balade peut bien-sûr être prolongée en vous rendant via la déchèterie en direction du Windenhof et en prenant la direction de Muespach au niveau du tilleul et du banc pour rejoindre le château d'eau de Muespach. A ce niveau 2 variantes se proposent à vous : soit vous prenez à gauche et vous rejoignez le parcours initial et passez par le réservoir de Knoeringue, soit vous continuez tout droit et vous bifurquez à gauche au niveau du calvaire pour rejoindre notre village.

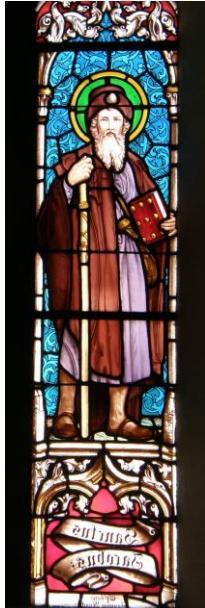
Les variantes ne manquent pas et peuvent se faire également à vélo.



**Bouger, c'est la santé !**

## COMMUNICATIONS

### CONSEIL DE FABRIQUE DE KNOERINGUE :



A l'issue de la fête patronale Saint-Jacques célébrée le dimanche 23 juillet à 10h45 le Conseil de Fabrique vous invite cordialement au verre de l'amitié qui sera servi dans le local des pompiers sous la salle polyvalente.

**MERCI de venir nombreux partager ce moment de convivialité !**



### ANCIEN PRESBYTERE.



Après 13 années d'occupation par Madame Sylvie PETITJEAN et Monsieur Kurt GOTTFRIED à qui nous souhaitons bonne continuation, l'ancien presbytère de Knoeringue est libre à la location à partir de septembre.

Pour plus de renseignements merci de vous adresser à la Mairie.

## PETITS RAPPELS de « SAVOIR-VIVRE ENSEMBLE »

- Nous en appelons au civisme des habitants au sujet des tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses, disqueuses ou tout autre appareil générant une nuisance sonore :

**Le respect du voisinage impose de ne pas les utiliser entre 12h00 et 13h00, ni après 20h00, ni bien entendu les dimanches et jours fériés (14 juillet et 15 août)**

- Pour la divagation des chiens, il est rappelé aux propriétaires de chiens de les promener en laisse, de bien vouloir veiller à éviter toute divagation ainsi que de s'assurer qu'ils ne causent, en leur absence, aucune gêne ni nuisance.
- Chaque propriétaire est également responsable du trottoir longeant sa propriété (désherbage et déneigement).

**Enfin, en cas de tapage ou autres nuisances sonores, qu'ils soient nocturnes ou diurnes, il convient de joindre la compagnie de Gendarmerie Nationale la plus proche.**

**Nous rappelons à toutes fins utiles qu'il est strictement interdit de brûler tout déchet, quel qu'il soit, dans le village.**

## DECHETERIE

**Les déchèteries seront ouvertes du 1<sup>er</sup> avril 2017 au 30 septembre 2017 à :**

- Leymen : le mercredi de 10h00 à 12h00 et le samedi de 13h00 à 17h00
- Michelbach le Haut : le mercredi de 14h00 à 18 h00 et le samedi de 8h15 à 12h00.

Nous vous rappelons également qu'il convient de respecter les horaires de dépôt des déchets de verre, carton, papier, plastique, à savoir **tous les jours de 8h00 à 20h00 sauf les dimanches et jours fériés**.

**Site internet : [www.knoeringue.fr](http://www.knoeringue.fr)**

- N'hésitez pas à visiter le site de notre commune, vous y trouverez des infos sur le projet « Rosace » concernant le déploiement de la fibre optique : installation prévue pour 2018 dans notre village.
- A voir également, la rubrique « Knoeringue d'hier et d'aujourd'hui » entre autres...

**Ouverture de la Mairie pendant les vacances : la mairie sera ouverte au public uniquement les lundis soirs du 10 juillet au 17 août inclus.**

## DATES A RETENIR

Dimanche 27 août :

Vide grenier des sapeurs-pompiers

Samedi 7 octobre :

Fête d'octobre de la chorale sainte Cécile

30ème anniversaire

Dimanche 3 décembre : Fête des ainés

*Le Maire, les conseillers et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent de passer d'agréables et reposantes vacances.*

